



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 102431

Texte de la question

M. Christian Eckert attire l'attention de M. le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés, sur l'ouverture annoncée dans le budget 2010 de cinq centres éducatifs fermés. Il lui demande de bien vouloir lui faire un bilan de l'ouverture de ces cinq centres.

Texte de la réponse

Quatre centres éducatifs fermés ont ouvert en 2010 : Saint Brice-sous-Forêt (Val d'Oise) le 29 mars 2010 ; Saint-Jean-la-Bussière (Rhône) le 15 juin 2010 ; Pionsat (Puy-de-Dôme) le 15 octobre 2010 ; Montfavet (Vaucluse) le 25 octobre 2010. Il a été décidé de ne pas mener à terme le projet de centre éducatif fermé de Mons (Charente). Au-delà du coût élevé des travaux à engager pour la réhabilitation du site et du risque de coulées de boue, il apparaît que le territoire de la direction interrégionale Sud Ouest dispose d'ores et déjà d'un équipement de six centres éducatifs fermés. L'ouverture de ces quatre établissements en 2010 a porté à 43 le nombre de centres éducatifs fermés en fonctionnement pour une capacité de 476 places également réparties sur le territoire national. Les quatre centres éducatifs fermés, d'une capacité de 12 places chacun, ont connu une montée en charge progressive d'activité, avant la stabilisation de leur fonctionnement. Deux établissements sont gérés par le secteur associatif habilité (Saint-Jean-la-Bussière, Pionsat).

Données clés

Auteur : [M. Christian Eckert](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (7^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102431

Rubrique : Jeunes

Ministère interrogé : Justice et libertés

Ministère attributaire : Justice et libertés

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2449

Réponse publiée le : 5 juillet 2011, page 7385